

Gosier le 19 avril 2022

UME-CARL

**UNE MAJORITÉ D'ÉLUS.ES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

REJET DU BUDGET PRIMITIF DE LA CARL

Chères habitantes, chers habitants de la CARL,

Nous tenons tout d'abord à vous informer de **l'absence, un fois de plus, du Président Cornet, ainsi que celle de ses 1^{er} et 2^{ème} vices-présidents maires : Mr Pancrel et Mr Tonton**, à ce Conseil communautaire qui doit présenter le budget primitif. L'étude du **budget primitif de la CARL pour l'année 2022**, n'est que la traduction de ce que nous dénonçons depuis plusieurs mois à savoir **un budget sans vision, sans projet, sans un sens de l'intérêt communautaire et anormalement dispendieux**. Leur absence cacherait-elle le partage de ce constat dans un élan de lucidité ? **Craindraient-ils le regard courroucé de la population ?**

Le budget fait apparaître des investissements inconsidérés, sans aucune vision, sans aucun intérêt communautaire, un empilement de projets sans cohérence territoriale...

Une augmentation de la section de fonctionnement de plus 7 millions d'€ sans aucun effet sur le quotidien des habitant.es de la CARL **après une augmentation de 5 millions en 2021** : la gestion des déchets est défailante, les problématiques liées à l'environnement ne sont pas prises en compte, le fameux plan Marshall de l'eau n'a pas eu lieu.

Mais où est donc passé le produit de l'augmentation scélérate des impôts de 2021 ?

Dans le **train de vie de la CARL qui traduit une folie des grandeurs inacceptable**, dans un contexte de crise sanitaire qui demande sobriété, humilité et surtout, humanité. Le président préfère dépenser sans compter et investir dans des missions de gardiennage, d'acquisition de véhicules, dont certains de luxe, neufs, d'organisation de manifestations dispendieuses, de frais de bouches gargantuesques et de voyages quasi hebdomadaires vers l'hexagone.

Nous ne serons jamais complices de **cette dilapidation de l'argent public**.

Nous n'avons pas voté ce budget car il s'appuie encore cette année **sur l'augmentation scélérate des impôts de 2021**. Nous persistons à dire que **l'augmentation du taux des impôts fonciers de 8% était injuste**. Nous ne nous satisfaisons pas de la baisse à 4,5 % proposée. Il faut la remettre à son taux initial de 0,625% et réduire de toute urgence les folles dépenses.

Le président Cornet a hérité d'une situation saine, d'un budget largement positif. Ses arguments pour justifier cette augmentation scélérate sont tombés à l'eau. Aucun projet n'est sorti de terre dans l'intérêt des habitantes et des habitants de la CARL.

Les élus du groupe UME-CARL en appellent à une politique fiscale juste, équitable, concertée avec la population dans le but de projets communs et nécessaires à son épanouissement.

Nous avons réitéré notre demande d'inscrire à **l'ordre du jour du prochain Conseil le retrait des délégations au Président et à son bureau, demandé depuis janvier 2022** afin que la CARL retrouve sa sérénité, une gestion juste et équitable, un fonctionnement démocratique et transparent, dans un véritable esprit communautaire. **Plus vite ce vote a lieu, plus vite la vie de la CARL reprendra sur des bases saines dans l'intérêt des habitant.es des 4 communes qui composent la CARL.**

Les 22 Conseiller.es communautaires majoritaires de la CARL.